



Centre Anti-Poison pour le Québec: (800) 463-5060

Tél. (Qc): (418) 660-8666 / 800-890-8666


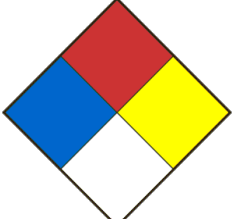
Fax. (Qc): (418) 660-8998

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 01 - IDENTIFICATION

Identification du produit ACIDE PICRIQUE (HUMIDIFIÉ~35%)		Utilisation du produit Usage en laboratoire	
Formule chimique (NO ₂) ₃ C ₆ H ₂ OH		Numéro MAT PR-0159 ; PP-0873	Masse molaire 229,11
Nom chimique / Nom commercial / Synonymes PICRIC ACID, 1,3,5-TRINITROPHÉNOL, 2,4,6-TRINITROPHÉNOL, 2-HYDROXY-1,3,5-TRINITROBENZENE, ACIDE PICRONITRIQUE, ACIDE CARBOZOTIQUE, ACIDE NITROXANTHIQUE, TRINITRATE DE PHÉNOL			
Nom du fournisseur Laboratoire MAT		Adresse - Rue 610, rue Adanac	
Ville Québec		Province Québec	
Code postal G1C 7B7	Internet www.labmat.com	Numéro de téléphone 418-660-8666 / 800-890-8666	
Téléphone en cas d'urgence CANUTEC: 613-996-6666		CENTRE ANTI-POISON DU QUÉBEC 800-463-5060	
Date FDS préparée 2019-02-08	FDS Préparée par Laboratoire MAT	Courrier électronique labmat@labmat.com	

SECTION 02 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SIMDUT/SGH	Matières solides inflammables catégorie 1 Toxicité aigüe-Cutanée catégorie 3 Sensibilisation cutanée catégorie 1 Toxicité aigüe-Orale catégorie 3 Toxicité aigüe-Inhalation catégorie 3
Mention d'avertissement	DANGER
Mentions de danger (H)	H228 Matière solide inflammable. H311 Toxique par contact cutané. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H301 Toxique en cas d'ingestion. H331 Toxique par inhalation.
Conseils de prudence (P)	P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer. P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. P241 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant. P261 Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. P321 Traitement spécifique (voir section 4 de la FDS et sur cette étiquette). P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P370 + P378 En cas d'incendie: utiliser de l'eau pulvérisée ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone pour l'extinction. P501 Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets. P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. P361 + P364 Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver avant réutilisation P405 Garder sous clef. P264 Se laver soigneusement les régions du corps ayant été en contact avec le produit après manipulation. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. P311 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P330 Rincer la bouche. P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
PICTOGRAMMES	
Autres dangers	NFPA (Degré du danger: 0=Minimal; 1=Léger; 2=Modéré; 3=Sérieux; 4=Extrême)
	Santé 2 Inflammabilité 4 Réactivité 4 Spécial

SECTION 03 - INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients (Dénomination chimique / synonymes)	Numéro CAS et tout identificateur unique	Concentration (%)
Acide picrique Eau (comme stabilisateur)	88-89-1 7732-18-5	60-65 Balance

SECTION 04 - PREMIERS SOINS

Si contact avec yeux	Laver les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en maintenant les paupières écartées afin de bien rincer l'oeil. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Si contact avec peau	Laver la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les vêtements souillés. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Si inhalé	Déplacer la personne incommodée à l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin.
Si avalé	Si la personne est consciente, faire boire de l'eau. Ne PAS faire vomir. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Consulter un médecin.
Symptômes et effets les plus importants (aigus et retardés)	Réf. section 11.
Prise en charge médicale immédiate ou traitement spécial, si nécessaire	En cas de consultation médicale, gardez cette fiche à disposition.
Conseils généraux	Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

SECTION 05 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Inflammabilité	Non
Conditions d'allumage	La chaleur, les étincelles et la flamme nue. Explosif à l'état sec.
Agents d'extinction appropriés	Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.
Agents d'extinction inappropriés	Donnée non-disponible.
Produits de combustion / décomposition dangereux	Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. - Oxydes de carbone, oxydes d'azote (NOx).
Dangers spéciaux de feu et d'explosion	Le produit sec est explosif. Peut exploser au choc ou si chauffé à plus de 300°C. Peut réagir violemment au contact des produits incompatibles (réf. section 10).
Équipements de protection spéciaux / précautions spéciales pour pompiers	Porter un appareil respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie si nécessaire.

SECTION 06 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Méthodes et matériaux pour confinement et nettoyage, précautions individuelles équipement de protection et mesures d'urgence	Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Enlever toute source d'ignition. Éviter la formation de poussière. Assurer une ventilation adéquate. Utiliser un appareil respiratoire au besoin. Lors de la manipulation, porter un équipement de sécurité adéquat. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Diluer les résidus avec de l'eau, nettoyer et rincer. Disposer des résidus dans un contenant prévu pour l'élimination des matières dangereuses. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.
---	---

SECTION 07 - MANUTENTION ET STOCKAGE

Conditions d'entreposage	Garder le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Maintenir humide avec de l'eau. Le produit doit contenir au minimum 10% d'eau, inspecter et ajouter de l'eau tous les six mois si nécessaire. Garder le contenant hermétiquement fermé et le ranger à l'écart des produits incompatibles, de la chaleur, des étincelles et de la flamme nue. On devrait disposer de l'acide picrique qui a plus de deux ans d'âge.
Méthode et équipement de manutention	Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter la formation de poussières et d'aérosols. Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où se forme la poussière ou la vapeur. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

SECTION 08 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs d'exposition

Composants	No.-CAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Base
Picric Acid	88-89-1	TWA	0.100000 mg/m ³	Canada. LEP Colombie Britannique
Remarques	Sensibilisant : effet critique de sensibilisation			
		TWAEV	0.100000 mg/m ³	Canada. Ontario OELs
	Peau			
		STEV	0.300000 mg/m ³	Canada. Ontario OELs
	Peau			
		TWA	0.100000 mg/m ³	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
		TWA	0.1 mg/m ³	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
		VEMP	0.100000 mg/m ³	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
		VEMP	0.1 mg/m ³	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
		LMPT	0.100000 mg/m ³	Tableau de l'Ontario: Limites d'exposition professionnelle pris en vertu de la loi sur la santé et la sécurité au travail.
	Peau			
		LECT	0.300000 mg/m ³	Tableau de l'Ontario: Limites d'exposition professionnelle pris en vertu de la loi sur la santé et la sécurité au travail.
	Peau			

Origine des données	Sigma-Aldrich (Millipore Sigma)
Ventilation	Utiliser une hotte.
Respiratoire	Si les niveaux admissibles sont dépassés, utiliser un filtre mécanique / une cartouche contre les vapeurs NIOSH ou un respirateur avec alimentation d'air.
Gants	Manipuler avec des gants.
Yeux	Lunettes protectrices avec des volets de sécurité.
Chaussures	Chaussures de sécurité.
Vêtements	Sarrau. Le type d'équipement de protection doit être choisi en fonction de la concentration et de la quantité de substance dangereuse sur le lieu de travail spécifique.
Contrôle d'ingénierie	Disposer de douches de sécurité et de douches oculaires sur les lieux de travail en cas d'urgence ainsi que d'un système de ventilation permettant de maintenir le niveau des concentrations dans l'air sous les valeurs limites d'exposition.

SECTION 09 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Solide.
Apparence	Solide jaune avec surnageant d'eau.
Odeur	Donnée non disponible.
Seuil olfactif	Données non disponibles
pH	Donnée non disponible.
Point de fusion / congélation	121-123°C
Point initial d'ébullition	Explosion à 300°C
Plage d'ébullition	Données non disponibles
Point d'éclair	150°C
Taux d'évaporation	Données non disponibles
Inflammabilité	Non
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité (LEL %)	Données non disponibles
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité (UEL %)	Données non disponibles
Tension de vapeur	7.5X10 ⁻⁷ mm Hg at 25 deg C.
Densité de vapeur	7.90 (air=1)-
Densité	1.763g/cm ³
Solubilité	1 g in 12 mL alcohol, 10 mL benzene, 35 mL chloroform, and 65 mL ether ; Very soluble in acetone ; In water, 1.27X10 ⁺⁴ mg/L at 25 deg C.
Coefficient de partage--n-octanol/eau	log Pow: 1.33@ 15 mmHg
Température d'auto-inflammation	300°C
Température de décomposition	Données non disponibles
Viscosité	Données non disponibles

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Non-réactif sous conditions normales.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions de stockage recommandées.
Risque de réactions dangereuses	Explosif à l'état sec.
Conditions d'instabilité (Incluant sensibilité aux chocs / décharge statique / vibrations)	Sensible aux chocs. Sensible à la friction. Chaleur, flammes, étincelles. Explosif à l'état sec.
Substances incompatibles	Bases fortes, agents réducteurs, métaux lourds, sels de métaux lourds, ammoniacque.
Produits de décomposition dangereux	Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. - Oxydes de carbone, oxydes d'azote (NOx).

SECTION 11 - INFORMATION TOXICOLOGIQUE

ACIDE PICRIQUE (HUMIDIFIÉ~35%)

Premières voies d'absorption	Ingestion, inhalation, la peau et les yeux.
Effets / symptômes de l'exposition aigue :	Par voie d'exposition ci-dessous.
- Yeux	Irritation et peut entraîner des ulcérations cornéennes. NOTE: les particules peuvent pénétrer la conjonctive et entraîner une vision teintée de jaune.
- Peau	Irritation. L'exposition intense ou répétée peut entraîner une dermatite de sensibilisation (coloration jaune de la peau, oedème, papules, vésicules et desquamations), se manifestant surtout sur les côtés du nez et le contour de la bouche.
- Respiration	Irritation des muqueuses et des voies respiratoires. Troubles nerveux, toux, dyspnée, maux de tête, anurie suivie de polyurie, faiblesse, myalgie et peut entraîner une perte de conscience.
- Ingestion	Irritation des muqueuses. Douleurs abdominales, lésions au foie et aux reins, crampes, diarrhées, maux de tête, vertiges, salivation, albuminurie, hématurie, convulsions, nausées et vomissements. Une intoxication grave peut entraîner une hémolyse (destruction des globules rouges), une hépatite aigüe et une néphrite hémorragique.
Effets / symptômes de l'exposition chronique	Sensation de brûlure, dermatite, conjonctivite, coloration jaune des yeux, de la peau et des cheveux, sensibilisation cutanée, prurit, troubles nerveux, toux, dyspnée, maux de tête, vertiges, sudation, salivation, goût amer dans la bouche, fatigue, perte de poids et perte d'appétit, nausées et vomissements.
DL₅₀ (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	DL50 Oral - Rat - 200 mg/kg. DL50 Dermal - Donnée non disponible.
CL₅₀ (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	CL50 - Inhalation - Donnée non disponible.

SECTION 12 - INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Information écologique disponible	Non
--	-----

SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Mesures pour l'élimination	Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales / ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.
Emballage contaminé	Éliminer comme produit non utilisé.

SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro UN	1344
Appellation réglementaire	TRINITROPHÉNOL HUMIDIFIÉ avec au moins 30% (masse) d'eau
Classification du TMD	4.1 Solides inflammables
Groupe d'emballage	1
Indice de quantité limitée	0kg
Indice PIU	75
Dispositions particulières	10, 38, 62

SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

SIMDUT CANADA	Matières solides inflammables catégorie 1 Toxicité aigüe-Cutanée catégorie 3 Sensibilisation cutanée catégorie 1 Toxicité aigüe-Orale catégorie 3 Toxicité aigüe-Inhalation catégorie 3
----------------------	---

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

Information supplémentaire

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Ceci ne représente aucune garantie quant aux propriétés du produit. Laboratoire MAT inc. ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné.

Dernière mise à jour: 2019-02-08